

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets

2012

Enfance et culture

**Encourager les enfants
de 6 à 16 ans à pratiquer
les arts et à s'ouvrir à la culture**

Dates limites de dépôt de dossiers

- 9 mars et 7 septembre 2012

Aider les personnes vulnérables

Contexte et objectifs

Si le rôle fondamental que joue la pratique artistique dans le développement de l'enfant est aujourd'hui reconnu, il convient de lui accorder toute l'attention voulue. Elle permet de développer la sensibilité des enfants et de les aider à poser un regard personnel sur le monde qui les entoure.

En s'inspirant du potentiel de créativité de tout enfant, elle peut renforcer l'acquisition de connaissances et de compétences parmi lesquelles, l'inventivité, l'imagination, l'habileté, la concentration, l'expression... Dispensée collectivement, elle contribue à l'intégration sociale de l'enfant.

La démarche pédagogique à mettre en œuvre pour espérer servir à la fois la réalisation personnelle de l'enfant et sa socialisation, repose sur deux conditions essentielles :

- **une confrontation directe de l'enfant à des œuvres d'art** par l'élaboration d'un parcours culturel d'accompagnement qui lui permette de s'approprier la dimension culturelle des œuvres;
- **une pratique artistique** effective et conséquente inscrite dans la durée.

L'implication soutenue d'un éducateur en capacité de repérer les potentiels de l'enfant et de lui ouvrir les champs des possibles et d'un artiste disposé à faire

entrer l'enfant dans son univers créatif est à ce stade déterminant.

Il ne s'agira pas d'apprendre simplement la maîtrise d'une discipline artistique, mais bien de développer des aptitudes qui pourront être mobilisées dans différents domaines et qui, par le plaisir éprouvé, se révéleront propices à l'épanouissement des enfants les plus éloignés de l'offre culturelle.

Dès lors, la Fondation de France propose de soutenir financièrement des projets repérés et sélectionnés pour leur caractère exemplaire, et répondant à l'exigence de qualité souhaitée.

Exemple de projet soutenu

Création d'une pièce de théâtre par des jeunes issus d'un quartier défavorisé

Porté par une compagnie théâtrale, conduit en partenariat avec un collège et une scène régionale, ce projet consiste à faire découvrir aux élèves les comédies de Molière et de créer une pièce originale. Des ateliers hebdomadaires sont animés au sein du collège par des enseignants volontaires et les comédiens de la compagnie. Ils sont relayés par des séances d'interprétation ouvertes à d'autres jeunes afin de favoriser la mixité des publics, et par des stages de répétition durant les vacances scolaires. Couvrant deux années scolaires, ce projet permet une ouverture culturelle sur l'ensemble de la programmation de la scène régionale, sur d'autres représentations dans la région, et sur le visionnage de films en lien avec l'époque, la vie et l'œuvre de Molière. Chaque sortie est prétexte à des débats critiques menés au sein du collège. Les enfants sont associés à toutes les étapes de la réalisation du projet qui aboutira sur une série de représentations publiques dont certaines sur la scène régionale, dans les conditions d'une production professionnelle.

À qui s'adresse l'appel à projets ?

Cet appel à projets s'adresse **uniquement aux associations**. Toutefois, sont encouragés les projets conduits en partenariat avec un équipement culturel (théâtre, opéra, conservatoire, musée, résidence d'artiste...), un

établissement public (école, centre médico-psychologique, hôpital...), une collectivité locale, mais le portage du projet doit impérativement être assuré par l'association.

Critères de sélection

Les projets éligibles devront :

- être destinés à des enfants de 6 à 16 ans, précisément identifiés, et prioritairement issus de milieux sociaux défavorisés ou de territoires dépourvus d'offre culturelle ;
- être co-portés par un ou des artistes avérés et un ou des éducateurs qualifiés ;
- être adaptés au contexte, aux conditions de vie des enfants et répondre à leurs attentes ;
- mettre en œuvre une démarche pédagogique telle que définie ci-dessus, qui associe l'enfant à toutes les étapes de la création artistique, de sa conception à sa représentation ;

- proposer un parcours d'ouverture culturelle d'accompagnement (ouverture au monde, aux œuvres et à la pensée) ;
- s'inscrire dans la durée, au minimum sur deux années, et garantir à l'enfant qui le souhaite la possibilité de poursuivre la pratique artistique engagée, au-delà du projet ;
- donner lieu à une présentation ouverte au grand public ;
- promouvoir des valeurs éthiques autant qu'esthétiques ;
- faire appel à des co-financeurs ;
- avoir prévu une implication éventuelle des familles et une évaluation du projet.

Toutes les candidatures qui ne répondront pas à l'ensemble de ces critères seront systématiquement rejetées.

Exemple de projet soutenu

Libre interprétation d'un opéra

Une association regroupant un metteur en scène et des musiciens professionnels fait découvrir l'opéra et le chant lyrique à des enfants très éloignés de cette pratique. Monté en partenariat avec un opéra, le projet de création d'une pièce originale est librement inspiré d'une œuvre inscrite au programme de la saison, afin que les enfants puissent prendre appui sur une production professionnelle. Cette initiative permet une ouverture sur l'ensemble du répertoire lyrique, tout en favorisant l'imagination et la créativité. Elle offre à chacun la possibilité d'exercer ses talents dans la discipline de son choix : danse, chant, musique, réalisations des décors, des costumes... La représentation finale est donnée sur la scène de l'opéra devant un large public.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.fondationdefrance.org ou disponible sur demande par mail à enfance@fdf.org

Le dossier complet accompagné des annexes sera adressé pour un passage en première session **avant le 9 mars** ou pour la deuxième session avant le **7 septembre 2012** :

- en un exemplaire par mail à : enfance@fdf.org
- et en deux exemplaires par voie postale (cachet de la poste faisant foi) :
Programme Enfance – Éducation
Fondation de France
40 avenue Hoche – 75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 34

Les projets reçus feront l'objet d'une pré-sélection. Après instruction, les dossiers seront examinés par un comité d'experts qui se réunira les **7 juin et 6 décembre 2012**. Les décisions seront communiquées par voie postale.

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.



40 avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org